



NPNRU Duchère :

- Le Château demain, diagnostic des habitants —**

Table des matières

Rappel du cadre.....	4
Les rencontres.....	4
L'état d'esprit général.....	5
La situation du Château.....	5
La mixité sociale.....	5
La sécurité.....	5
L'habitat.....	5
L'immeuble de l'OPAC du Rhône (293 logements, barre 110).....	5
La copropriété du Château (4 tours, 136 logements).....	5
L'accessibilité et les déplacements.....	6
La circulation piétonne.....	6
Le stationnement.....	7
Les transports en commun.....	7
Les commerces.....	8
Les espaces extérieurs.....	9
L'esplanade du Château.....	9
Les aires de jeux et terrains de sport.....	9
Les aires de jeux.....	9
Un terrain multisport.....	10
La propreté.....	10
Le parc du Vallon.....	11
Les jardins partagés.....	11

Les équipements.....	12
La Maison de l'Enfance.....	12
L'école des Fougères.....	12
La Maison des Jeunes et de la Culture.....	12
Le Centre Social du Plateau.....	13
Souhait d'un lieu de rencontre.....	13
Perspectives.....	13

Rappel du cadre

Le quartier de la Duchère bénéficie depuis 2003 d'un projet de renouvellement urbain essentiellement localisé sur le secteur du Plateau. Ce projet a permis d'aménager un véritable centre de quartier regroupant les commerces, les équipements et services publics, de diversifier l'offre de logements et de mieux intégrer les objectifs de développement durable à la Duchère.

A la Sauvegarde et au Château, le Grand Projet de Ville en cours depuis 2003 a permis de réhabiliter certains immeubles (293 logements au Château et 140 logements à la Sauvegarde) et d'amorcer une dynamique sur le Sud de la Sauvegarde par la création de l'avenue Rosa Parks. Néanmoins, ces secteurs n'ont pas connu la même rénovation urbaine que celle mise en œuvre au Plateau. Les habitants ont exprimé leur volonté de poursuivre la rénovation urbaine sur la Sauvegarde et le Château comme en témoigne l'avis sur le bilan à mi-parcours du GPV, rédigé par le collège société civile du Comité de Suivi Participatif en 2009.

L'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU) a listé 200 quartiers en France qui bénéficieront d'un nouveau projet national de renouvellement urbain (NPNRU). La Duchère, et plus précisément les secteurs de la Sauvegarde et du Château font officiellement partie de ces quartiers depuis avril 2015.

Une première phase de concertation s'est ouverte au printemps 2015 jusqu'au mois de juillet sous forme d'ateliers et de diverses rencontres, pour enrichir, avec les habitants, le diagnostic et déterminer les enjeux sur chacun de ces deux secteurs. Cette première phase de concertation a permis de débattre des orientations à suivre sur chacun des deux secteurs.

Les rencontres

Des premières rencontres avaient eu lieu en 2013 avec les habitants et les acteurs de proximité du Château et de la Sauvegarde, dans le cadre de l'étude urbaine menée par le cabinet Mona Lisa.

En 2015, le lancement de la concertation s'est traduit, au Château, par trois ateliers, organisés en lien avec les acteurs sociaux du quartier (centre sociaux, associations ...). Ces ateliers ont permis de réaliser le diagnostic du Château du point de vue des habitants :

Atelier 1 (le 8 avril, 30 participants) : partage des points forts, points faibles du Château.

Atelier 2 (le 2 Juin, 15 participants) : balade urbaine sur certains secteurs ciblés et zoom sur les équipements du secteur.

Atelier 3 (le 23 juin, 20 participants) : synthèse du diagnostic des habitants, présentation du diagnostic urbain, paysager et programmatique réalisé par le cabinet Mona Lisa et échanges autour des orientations retenues par les élus.

Pendant la même période, diverses rencontres ont eu lieu dans une démarche de mobilisation et d'écoute sur le terrain auprès d'habitants généralement absents dans les espaces habituels de concertations : rencontre avec des jeunes (14-15 ans) du Club de Foot Lyon Duchère AS, rencontres avec l'association « Vivre au Château », le conseil syndical de la copropriété du Château...

L'état d'esprit général

La situation du Château

Les habitants du Château apprécient la situation de leur quartier, en belvédère sur Lyon, qui offre luminosité, espaces verts et proximité aux transports en commun (Gare de Vaise) et à l'autoroute.

La mixité sociale

Les habitants insistent sur la nécessité de prendre en compte le lien social et la mixité dans le futur projet de renouvellement urbain.

La sécurité

L'insécurité est l'un des sujets prioritaires évoqués par les habitants du secteur du Château. La présence de personnes aux pieds des allées, les soirs et week-end préoccupe les habitants, qui constatent la présence de trafic de drogue, de fortes nuisances sonores et des cas d'agressions. De nombreux habitants n'osent pas contacter la police dont l'intervention est considérée insuffisante, de même que la présence des agents de médiation.

La fermeture des passages traversants de la barre 110 par l'OPAC du Rhône prolonge les actions de sécurisation mises en place depuis 2014, cependant elle risque d'isoler davantage encore l'esplanade et les commerces.

L'habitat

L'immeuble de l'OPAC du Rhône (293 logements, barre 110)

La réhabilitation de l'immeuble de l'OPAC du Rhône, menée entre 2009 et 2012, est appréciée par les locataires. Les habitants demandent néanmoins d'améliorer le pied d'immeuble, ainsi que son aspect extérieur. Les travaux de sécurisation entrepris depuis 2014 ont engendré le sentiment d'être « enfermés » (fermeture de certains escaliers). Les habitants estiment que la population vieillie, se paupérise, que des logements sont vacants et alertent sur un besoin de réaction rapide à l'échelle du Château, en préservant l'immeuble de la démolition.

L'avenir de l'immeuble 110 appartenant à l'OPAC du Rhône est un point qui divise les habitants, certains considèrent qu'il constitue le problème principal du Château notamment parce qu'il crée une frontière au milieu du secteur, d'autres n'attribuent pas à cet immeuble les dysfonctionnements du secteur.

La copropriété du Château (4 tours, 136 logements)

Les habitants de la copropriété sont freinés dans leurs projets de travaux d'amélioration de leurs immeubles, tant que le secteur du Château n'aura pas évolué. Ils regrettent la stagnation, voire la perte de valeur, de leur bien sur le marché immobilier. Ils indiquent envisager de fermer la copropriété dans les années à venir, pour préserver leurs places de stationnements.



Enjeu de poursuivre les améliorations de la qualité de l'habitat, et de renouer avec l'attractivité, en lien avec l'avenir du quartier.

L'accessibilité et les déplacements

La circulation piétonne

Le positionnement du secteur du Château, en contrebas du plateau rend difficile les liaisons avec le Plateau ou les communes de l'Ouest Lyonnais.

A pieds, les habitants passent par les chemins du parc du Vallon, en traversant la copropriété pour accéder notamment à la Sauvegarde. Pour se rendre au Plateau, certains longent le boulevard de la Duchère, d'autres empruntent les chemins entre l'immeuble 240 et l'école des Anémones, ou devant l'immeuble des Erables, mais ces passages sont impossibles d'accès pour des personnes à mobilité réduite.

La création de l'arrêt de bus « Tunnel » a entraîné l'apparition d'un nouveau chemin piéton entre le Château et le boulevard de la Duchère, en direction de la MJC. Ce passage est largement utilisé mais sans aménagement.

Les habitants demandent de prendre en compte le vieillissement de la population du Château et l'accessibilité avec des poussettes notamment.

La rue du Château constitue la seule entrée au secteur du Château ; elle est empruntée par tous les habitants qui expriment une demande d'améliorer l'accessibilité piétonne notamment les trottoirs.

La sécurité routière est aussi évoquée : la rue Jean Fournier, par laquelle passent les familles pour aller à l'école, n'est pas assez sécurisée et les voitures et motos y roulent trop vite ; ce qui est aussi le cas de la rue du Château.

Le boulevard de la Duchère pourrait aussi être aménagé pour réduire la rupture avec le Plateau (agrandir les trottoirs, faciliter les déplacements piétons...). L'entrée du secteur du Château pourrait être mieux marquée et indiquée dans la mesure où elle constitue un accès au parc du Vallon fréquenté par des habitants extérieurs au quartier.



Chemins parc du Vallon vers le Château



Enjeu d'améliorer l'accessibilité, notamment piétonne, au Château en ouvrant sur le boulevard de la Duchère et en aménageant la rue du Château.

Le stationnement

Les habitants déplorent un manque de place de stationnement sur le côté ouest de l'immeuble de l'OPAC du Rhône (rue du Château) ; en effet, les stationnements sont répartis tout autour de l'immeuble, cependant les habitants ne se garent que devant l'immeuble, du côté de la rue du Château. Cet emplacement est insuffisant pour accueillir tous les véhicules des habitants ; ainsi des locataires stationnent sur les emplacements de la copropriété, ce qui crée des conflits.



Stationnement devant la barre 110

Les places de stationnement situées en contrebas du centre commercial sont utilisées la journée par les entreprises de « Lyon Ouest » et sont vides la nuit et les week-ends. Malgré l'utilisation de ce parking, il est constaté un déficit de stationnements pour les entreprises de Lyon Ouest, ainsi que pour déposer les enfants à la crèche. Certains habitants proposent la création d'un dépose minute pour la crèche, l'école et la maison de l'enfance.

Quelques habitants envisagent l'idée d'ajouter des places de parking sur l'esplanade.



Stationnement « Lyon Ouest »



Enjeu de mieux répartir les places de stationnement au Château, en augmentant leur nombre.

Les transports en commun

Beaucoup d'habitants utilisent les transports en commun (C14, navette S11) notamment pour se rendre au Plateau et à Vaise. Les habitants demandent la mise en place d'une navette « Duchère » en prolongeant le parcours de la navette S11. La fréquence de la navette S11 est jugée trop faible.

Quelques habitants demandent l'installation d'une station vélo/v au château.

Les commerces

Les habitants s'interrogent sur le devenir des commerces du Château (pharmacie et point chaud), dont ils constatent la perte d'activité. Le besoin de commerces concerne principalement les habitants ne pouvant se déplacer facilement. L'avenir de la pharmacie est aussi fortement questionné du fait du départ programmé des deux médecins exerçant au Château.

Plusieurs propositions alternatives sont formulées comme des commerces ambulants, un food truck, un marché ... ou toute alternative permettant d'avoir un minimum de commerces au Château tout en garantissant leur viabilité.

Le positionnement des commerces, qui tournent le dos au quartier car accessibles uniquement depuis l'esplanade, est également interrogé : y aurait-il une meilleure localisation ?



La pharmacie située sur l'esplanade



Enjeu de la viabilité des commerces au Château

Les espaces extérieurs

L'esplanade du Château

L'esplanade était autrefois utilisée par tous les habitants du Château pour accéder aux commerces. Aujourd'hui elle n'est plus empruntée, ni même par les habitants de la barre, qui souhaiteraient redonner un usage à cet espace tout en préservant la tranquillité résidentielle (bruit). Certains habitants suggèrent d'ouvrir cet espace en démolissant tout ou partie du bâtiment accueillant le centre commercial. Si l'esplanade était réaménagée, il serait aussi intéressant de lui donner un nom.



Esplanade du Château



Enjeu de retrouver un usage à l'esplanade du Château

Les aires de jeux et terrains de sport

Les aires de jeux

Les aires de jeux du Château sont très utilisées, mais surtout adaptées aux plus petits. L'une d'entre elles est située sur le terrain de la copropriété et est boueuse en cas de pluie. Les habitants relèvent un manque global de bancs permettant de surveiller leurs enfants.



*Aire de jeux devant
l'école des Fougères*



*Aire de jeux vers
la copropriété*

Un terrain multisport

Les aires de jeux étant plus adaptées aux petits, les enfants de plus de 10 ans ont peu d'espaces dédiés. Pour des jeux de ballons, ils utilisent le terrain situé au pied de la tour 120 (dans la copropriété) : ce terrain n'est pas aménagé, car il était prévu initialement pour les boulistes, et il est jugé bruyant pour les riverains : sa pérennité n'est pas assurée. Les enfants jouent également sur le « carré noir » devant la maison de l'enfance, espace aussi bruyant et peu adapté. Les habitants regrettent la suppression du terrain de foot du parc du Vallon.



Terrain derrière tour 120



Enjeu d'aménager un espace pour les enfants et jeunes notamment pour pratiquer différents sports.



«Le carré noir »

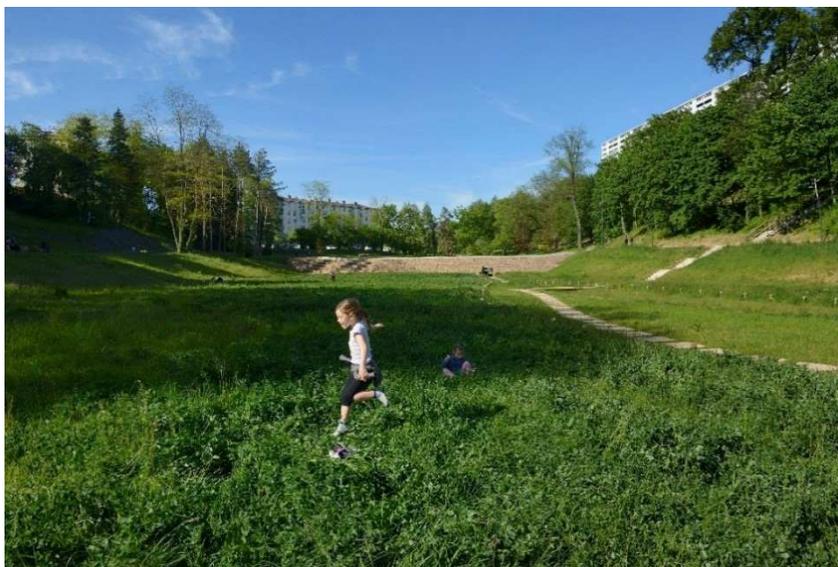
La propreté

Un manque de poubelles publiques est constaté.

Le parc du Vallon

Le parc du Vallon est très utilisé par les habitants principalement pour se promener, accéder au Plateau et à la Sauvegarde et pour l'aire de jeux proche du Château.

Ils souhaiteraient que soient installés des tables de pique-nique, des bancs vers le terrain de boules et des barbecues en libre accès.



Le parc du Vallon

Les jardins partagés

Les jardins partagés situés en contrebas de l'école des Fougères sont animés par le centre social de la Sauvegarde : ils sont très appréciés par les habitants du Château qui demandent si d'autres projets de jardins pourraient être imaginés. D'autres habitants s'interrogent sur la gestion des jardins et souhaitent connaître leurs possibilités pour s'y investir.

Les équipements

Le secteur du Château est pourvu d'une offre importante principalement pour les enfants et les habitants soulignent cet atout du quartier : crèche, école, maison de l'enfance, aires de jeux ...

La Maison de l'Enfance

Le bâtiment est une ancienne église reconvertie en équipement municipal. La Maison de l'Enfance propose notamment un centre de loisirs aux enfants de 3 à 11 ans, du Château, de la Duchère et de Vaise. La configuration des lieux entraîne des difficultés de fonctionnement. L'agencement intérieur ne permet pas non plus de prêter le bâtiment à d'autres associations ou structures. Certains habitants souhaiteraient que le bâtiment de la Maison de l'Enfance puisse étendre ses activités, pour devenir un lieu d'accueil ouvert à tous et pour conforter son rayonnement plus large que celui du secteur du Château.

L'aménagement autour de la Maison de l'Enfance pourrait être amélioré notamment en élargissant les trottoirs. De plus un espace extérieur sécurisé est souhaité.

L'école des Fougères

Il est demandé de rénover l'école des Fougères, comme cela a été fait pour les écoles des Géraniums et des Bleuets.



Enjeu d'aménager la Maison de l'Enfance pour l'adapter à son usage et de rénover l'école des Fougères.



La Maison de l'Enfance

La Maison des Jeunes et de la Culture

La MJC recherche une meilleure ouverture sur Vaise et sur le quartier du Château. L'amélioration des cheminements entre le Château et l'équipement semble être un point important.

Le Centre Social du Plateau

Le centre social du Plateau propose une animation « hors les murs » régulière (après-midi jeux, à proximité de l'aire de jeux située devant l'école des Fougères). La bibliothèque est également présente sur ces temps d'animation, qui sont très appréciés.

Souhait d'un lieu de rencontre

Un groupe d'habitants fait part du souhait d'aménager un lieu de rencontre : en effet aujourd'hui, les habitants se rencontrent principalement sur des parkings. Ce besoin d'espace de rencontre pourrait se traduire par l'aménagement d'un espace extérieur : par exemple entre la Maison de l'Enfance et l'école des Fougères.

Les habitants suggèrent aussi qu'il pourrait se concrétiser par un local ouvert à plusieurs usages : les jeunes du quartier du Château, les mamans, l'association Vivre au Château, les assistantes maternelles... Le projet du groupe d'habitants, accompagné notamment par la M.J.C. doit être approfondi pour construire un projet cohérent et viable.

Perspectives

A l'issue des 3 ateliers de concertation, une phase de concertation préalable aux projets de renouvellement urbain est lancée (concertation réglementaire) : un dossier est mis à disposition du public dans trois lieux (Mission Duchère, mairie du 9^e arrondissement, Métropole). Ce dossier comprend des plans de périmètre des projets soumis à la concertation, un document de présentation générale du Grand Projet de Ville, une notice explicative fixant les objectifs du projet de renouvellement urbain sur chaque secteur et les avis recueillis dans les ateliers récents consacrés à la Sauvegarde et au Château. Un cahier destiné à recueillir les avis est mis à disposition.

A l'automne 2015, sera présentée la liste des études complémentaires nécessaires pour définir la faisabilité d'un projet. La concertation se poursuivra tout au long de la définition du projet.